

CONCOURS GENERAL DES METIERS

Spécialité Equipements et Installations Electriques



Présentation générale

Sur l'initiative de l'abbé Legendre, le concours a été créé en 1744 par l'université de Paris pour distinguer les meilleurs élèves. C'est en 1747, en Sorbonne, que les lauréats reçurent leur prix pour la première fois.

Le concours général des sections techniques (bac. pro.) a été instauré en 1995.

« Un prix concours général , c'est, pour le lauréat, la reconnaissance de l'excellence, pour le professeur et l'établissement, celle de la qualité de leur enseignement ».

La remise de prix a lieu fin juin.

Pour la petite histoire...

En ce qui concerne le L.P. Gustave Eiffel, c'est la deuxième année qu'il est sollicité par le corps d'inspection pour la préparation et l'organisation des épreuves de la spécialité Equipements et Installations Electriques (en 1997/98 et 1998/99). Lors de la première année, en 1997/98, les lauréats étaient d'établissement divers :

Les deux premiers ex-æquo, à ce concours, étaient issus de :

- l'Académie de Lyon, élève en C.F.A.
 - l'Académie d'Orléans-Tours, élève en L.P.
- et le troisième de :
- l'Académie d'Orléans-Tours, élève en L.P.



CONCOURS GENERAL DES METIERS
Equipements et installations électriques

Académies	Inscrit			Total	Présent
	LP Publics	LP Privés	CFA		
AIX MARSEILLE	2		2	4	4
AMIENS	3		8	21	20
BESANCON	6			6	6
BORDEAUX	7			7	7
CAEN	17		1	18	16
CLERMONT FERRAND	8			8	8
CORSE				0	
DIJON	4	2		6	6
GRENOBLE	7	5		12	12
GUADELOUPE	6	2		8	8
GUYANE	5			5	5
LILLE	21	7	2	30	26
LIMOGES	8			8	6
LYON	7	3	5	15	15
MARTINIQUE				0	
MONTPELLIER	5			5	5
NANCY METZ	5	1	2	8	8
NANTES	5	7		12	12
NICE				0	
ORLEANS TOURS	5		2	7	7
POTIERS	6			6	3
REIMS	15	4		19	11
RENNES	6	1		7	4
REUNION				0	
ROUEN	1			1	1
STRASBOURG	1	3		4	4
TOULOUSE				0	
ARCUEIL	16		3	19	15
Total	176	35	25	236	207

Organisation du concours

Deux épreuves sont proposées aux candidats.

Une épreuve écrite :

Etude de faisabilité d'un projet industriel.

Et une épreuve pratique professionnelle :

Réalisation du projet précédemment étudié.

Elaboration et préparation des épreuves

Ces épreuves sont élaborées par une équipe constituée de :

-deux I.E.N. de l'enseignement technique de l'Académie de Versailles.

-quatre professeurs des L.P. G. Eiffel et Valmy (Colombes), dont le chef des travaux du L.P. G. Eiffel.

Ces épreuves sont soumises à M. l'Inspecteur Général JP CHASSAING en Janvier pour validation.

L'Académie d'Orléans-Tours centralise les sujets.

Le partenariat

Pour la session 1998, l'entreprise Rodriguez implantée à Paris et pour la session 1999, la Mairie de Paris (Parc Monceau) ont apporté leur concours pour les épreuves écrites.

Le cahier des charges est réalisé à partir d'éléments concrets de l'entreprise (documents, photos, environnement...)

Le prêt du matériel indispensable pour le bon déroulement de l'épreuve pratique a été obtenu grâce au partenariat de l'entreprise G.T.I. Systèmes et du Groupe Schneider.

L'accueil des candidats

Selon les modalités d'accueil préalablement expédiées aux établissements d'origine, les candidats sont pris en charge par le lycée G Eiffel, la veille de l'épreuve pratique. Ils sont accueillis et accompagnés à leur hôtel.

Un pot de bienvenue leur est offert et pour cette seconde année, l'accueil a eu lieu au Parc Monceau.

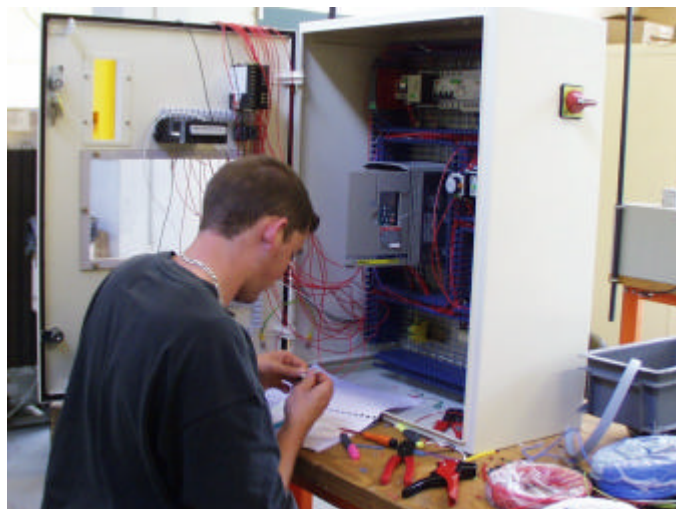
Les contraintes de gestion

La mise en forme du sujet demande trois mois de réflexion et cinq jours pour sa présentation définitive. Peu d'entreprises sont à même d'accepter et de mettre à disposition leur cahier des charges pour la conception de ce type d'épreuves.

Vu le professionnalisme de l'épreuve, une assurance indispensable pour le prêt du matériel est à prévoir. Il est nécessaire de commander le « petit matériel » afin que les candidats puissent exécuter sans difficulté le projet.

Les repas du midi sont offerts par l'établissement d'accueil aux candidats et aux membres du jury.

A la fin des épreuves pratiques, une réception est organisée réunissant l'ensemble des personnes concernées par ce concours. A cette occasion, le groupe Schneider a offert un cadeau à chacun des candidats.



CONCOURS GENERAL DES METIERS
Spécialité Equipements et Installations Electriques
Session 1999

PROGRAMME

MARDI 01 JUIN 1999

A partir de 14 H 00 : accueil au parc MONCEAU
17H00 18H00 : transport vers l'hôtel « PRIMEVERE »
18H30 : Présentation des épreuves

MERCREDI 02 JUIN 1999

7H : rendez vous dans le hall d'accueil de l'hôtel
7H10 : transport vers le lycée G. Eiffel
7H30 : accueil et présentation de l'épreuve de la journée
(Réalisation)
8H : début des épreuves
12H30 : repas au réfectoire du lycée
13H30 : reprise de l'épreuve
18H : fin de l'épreuve

JEUDI 03 JUIN 1999

7H : rendez vous dans le hall d'accueil de l'hôtel
7H10 : transport vers le lycée G. Eiffel
7H30 : accueil et présentation de l'épreuve de la journée
(Mise en service-réglage)
8H : début des épreuves (voir ordre de passage)
12H30 : repas au réfectoire du lycée
13H30 : reprise de l'épreuve
16H30 : fin de l'épreuve
16H45 : buffet
18H : jury final

Le déroulement des épreuves

L'épreuve écrite

L'élève réalise l'étude d'un avant-projet à partir des éléments contenus dans le cahier des charges d'une entreprise partenaire.

Celui-ci est placé concrètement en situation industrielle.

La durée de l'épreuve est de quatre heures.

Celle-ci se déroule dans l'Académie d'origine du candidat, l'Académie d'Orléans-Tours centralisant la gestion administrative du concours.

Le jury de correction réuni à Orléans est composé de :

-M. l'Inspecteur Général JP CHASSAING

-Trois I.E.N., R. CAMUS, P. SAVARY,
J LEBLANC

-Deux représentants des auteurs de sujets

-Deux professeurs spécialistes dans cette discipline

-Un représentant du meilleur ouvrier de France

-Des représentants d'entreprises industrielles de la spécialité .

Un représentant de l'enseignement privé (C.F.A.).

A la fin de cette épreuve, huit candidats sont sélectionnés et admis à poursuivre la deuxième partie du concours.

L'épreuve pratique

Elle a lieu au L.P. G. Eiffel à Ermont dans le Val d'Oise, les 2 et 3 juin 1999 .

Chaque candidat réalise en pratique son étude d'avant projet.

- Le premier jour, l'épreuve de réalisation consistait à réaliser les raccordements d'une armoire électrique de commande. Durée 9 heures.
- Le second jour, le contrôle de conformité de l'armoire câblée, durée 1 heure, et l'épreuve de mise en service-réglage sur le sous-système, durée 1h30.

Le jury se réunit et délibère à l'issue de ces épreuves.

Les résultats sont communiqués mi-juin aux trois lauréats.



En Sorbonne

Les lauréats des différentes spécialités du concours général sont conviés à la cérémonie de remise de prix, fin juin.

Cette cérémonie, présidée par le Ministre de l'Education Nationale ou son représentant, se déroule en Sorbonne.